

CONSEIL MUNICIPAL DE KERPERT

Procès-verbal de la séance du 28 juillet 2020

Le vingt huit juillet deux mille vingt à 15 heures, le conseil municipal de Kerpert s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Bruno TALOC, Maire.

Ordre du jour

Approbation du compte de Gestion 2019,
Vote du compte Administratif 2019,
Vote des taux des impôts locaux pour l'année 2020,
Vote du Budget Primitif 2020,
Approbation du compte de gestion 2019 lotissement « Park Olier ».
Approbation du compte Administratif 2019 Lotissement « Park Olier ».
Approbation du résultat de l'exercice 2019 Lotissement « Park Olier ».
Vote du Budget Primitif 2020 Lotissement « Park Olier ».
Questions diverses.
Approbation du PV du 04/07/2020
Approbation du PV du 10/07/2020,

Présents : Bruno TALOC, Marilyse LE BEGUEC, Servane ANDRE, Julie LE GUENNIC, Jacky STEUNOU, Stéphane CORBIC, Michel HUBY, Cyrielle NOYAL, Jean-claude MAHE.
Absent excusé : M. Bernard MONNIER procuration de vote à M. Michel HUBY.

Secrétaire de Séance : Servane ANDRE

La séance se déroule en présence de Florence CORBIC secrétaire de Mairie.

15H05 : ouverture de la séance par le Maire
15H08 : Florence CORBIC prend la parole et présente les comptes.
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019
Le compte de Gestion de l'exercice 2019 est adopté à l'unanimité

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le compte administratif est voté à l'unanimité : 10 Pour (dont une procuration, le maire ne prenant pas part au vote).

Le compte administratif présente en section de fonctionnement un excédent de 138 047,18 €, en section d'investissement un excédent de 39 127,00€ avec en dépenses d'investissement un reste à réaliser 73 000,00€.

Le résultat a été affecté pour un montant de 33 873,00€ en recettes d'investissement et de 104 174,18€ en section de fonctionnement.

VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX POUR L'ANNEE 2020

Le maire propose que les taux des impôts locaux restent inchangés par rapport à l'an dernier.

Soit un taux de 16% pour le foncier bâti.

Et de 45,61 % pour le foncier non bâti.

Les taux d'imposition sont votés à l'unanimité : 11 Pour (dont une procuration)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Vote à l'unanimité la section de fonctionnement du budget primitif de la commune comme suit :

Section de fonctionnement : 366 000,00€ en dépenses et en recettes. Les principales dépenses sont les charges à caractères générales .

Une réserve est motivée par mesure de sécurité financière liée au covid 19.

Vote : 6 pour, 5 Abstentions (dont une procuration) la section d'investissement du budget primitif de la commune comme suit : 428 000,00€ en dépenses et en recettes.
Pour le programme voirie, seul la route de kerlabourat sera réalisée en septembre.

Approbation du compte de gestion 2019 lotissement « Park Olier ».

Le compte de Gestion de l'exercice 2019 est adopté à l'unanimité

Approbation du compte Administratif 2019 Lotissement « Park Olier ».

Le compte administratif est voté à l'unanimité : 10 Pour (dont une procuration, le maire ne prenant pas part au vote).

Le compte administratif présente : En section de fonctionnement un excédent de 0,00 €

En section d'investissement un excédent de 47 265,09 €

Approbation du résultat de l'exercice 2019 Lotissement « Park Olier ».

Affectation du résultat comme suit : 11 Pour (dont une procuration).

Report en fonctionnement R002 : 0,00€

Affectation en réserve R 1068 en investissement : 0,00€.

Vote du Budget Primitif 2020 Lotissement « Park Olier ».

Vote à l'unanimité le budget primitif du lotissement comme suit:

Section de fonctionnement : 71 735,16 € en dépenses et en recettes.

Section d'Investissement : 68 774,44 € en dépenses et en recettes.

Questions diverses :Le Maire a présenté au conseil le projet de rénovation de la maison dite « Le Bail » destinée à concevoir deux logements locatifs et à rénover la grange pour y transférer la salle polyvalente.

Il a soulevé le problème d'éclairage dans le bourg (horloge déréglée, problème d'inversion de phase).

Il a fait part des travaux à venir : travaux de mise aux normes et de sécurité dans l'école communale, travaux de peinture dans la salle des fêtes, notamment dans la cuisine, Quelques travaux et investissement dans le bar communal (renouvellement des tables et des chaises.)

Approbation du PV de la séance du 04 Juillet 2020

Approbation à l'unanimité.

Approbation du PV de la séance du 10 Juillet 2020

Approbation à l'unanimité.

L'ordre du jour est épuisé,

La séance est levée à 16h30, pour laisser place à deux intervenants de l'entreprise VALOREM afin de présenter le Projet éolien sur Kerpert.

Fait à Kerpert, le 29 Juillet 2020.

Servane ANDRE
Secrétaire de séance



Marilyse LE BEGUEC
Adjointe


